

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	17/06/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	01/07/2026

OBJET :

Subventions à divers associations et organismes N°4/2026 - Domaine social

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Isabelle CAMBOS , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Bruno PATRON , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Alain BLANC , Mme Valérie PAUCHON-BIANCOLINO , M. Georges MUNOZ , Mme Christiane BAR , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , Mme Savine JUNOT , Mme Mylène ARMANDO , Mme Aurélie ALLEMAND
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) :

Mme Jennifer WILD

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Nina AMAR CAL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine social pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 16 juin 2026.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 40

- SANS PARTICIPATION : 2

M. Elie CORDIER, M. Axel BERRIAUX

Sauf en ce qui concerne la subvention allouée au Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES) pour laquelle le vote est le suivant :

- POUR : 39

- SANS PARTICIPATION : 3

M. Axel BERRIAUX, M. Elie CORDIER, Mme Ginette MOSTACHI

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Nina AMAR CAL

Transmis en Préfecture le : 1^{er} 1 JUL 2026

Affiché ou publié le : 1^{er} 1 JUL 2026

SUBVENTIONS N° 4/2026

C.M. du 24/06/2026

	ASSOCIATIONS SOCIALES	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2026	Total des subventions accordées 2025
1	Main de Partage	Collecte, gestion, partage des denrées alimentaires pour les personnes en difficulté	Subvention de fonctionnement	1 500,00	1 620,00	1 620,00	1 620,00
2	Marionnettes des Alpes	Contribution à la réinsertion sociale et professionnelle par la création artistique	Subvention de fonctionnement	5 000,00	3 876,00	3 876,00	3 876,00
3	Secours catholique de Gap	Aide et soutien aux personnes en difficulté	Subvention de fonctionnement	6 000,00	4 860,00	4 860,00	4 860,00
4	Vaincre la Mucoviscidose	Accompagnement des malades et de leur famille, missions : guérir, soigner, vivre mieux et sensibiliser	Subvention de fonctionnement	1 000,00	1 080,00	1 080,00	1 080,00
5	Croix Rouge Française	Prévention et secourisme, action sociale, santé, formation et solidarité internationale	Subvention de fonctionnement	6 000,00	4 860,00	4 860,00	0,00
6	Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES)	Promouvoir l'éducation pour la santé et la prévention	Subvention de fonctionnement	10 000,00	3 780,00	3 780,00	3 780,00

TOTAL

20 076,00